



Vendée
Nature
Environnement



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDÉE



Communiqué de presse

– 5 août 2015 –

Débat public du Parc éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier : l'heure du bilan

Entamé début mai, le débat public concernant le projet de parc éolien en mer prévu au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier arrive à son terme. Les associations de protection de la nature et de l'environnement membres de France Nature Environnement présentes en Vendée y ont participé activement. Une dernière réunion publique clôture ce soir ce débat et sera l'occasion d'un premier bilan.

Un débat public à la portée limitée par le manque d'informations précises

Cette procédure organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public participe à la mise en œuvre de la démocratie participative. Les associations de protection de la nature et de l'environnement soulignent l'intérêt d'un tel exercice. Encore faut-il que le porteur du projet accepte d'aller au-delà de son dossier de présentation.

Pour Yves Le Quellec, président de Vendée Nature Environnement, « *ce débat aurait dû permettre d'obtenir des réponses précises aux questions posées et de creuser certains sujets. Or, la plupart du temps, les réponses apportées n'ont pas permis d'en savoir plus que ce qui était écrit au départ dans le dossier du maître d'ouvrage. C'est assez décevant* ».

Oui aux énergies marines renouvelables, mais pas à n'importe quel prix pour l'environnement

Les associations de protection de la nature et de l'environnement rappellent qu'elles soutiennent le développement des énergies marines renouvelables pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et fissiles, mais pas dans n'importe quelles conditions et pas à n'importe quel prix pour l'environnement. Les impacts d'un tel projet devront être finement analysés et faire l'objet des mesures nécessaires pour les éviter autant que possible, sinon les réduire, et enfin les compenser.

Au-delà de ce débat public, impliquer les acteurs locaux dans la durée

La réflexion méritera d'être élargie en termes d'accompagnement de projets, afin que la population puisse s'approprier les questions énergétiques et de développement local.

Frédéric Signoret, porte-parole de la LPO Vendée, souligne que « *les interrogations restent nombreuses autour de ce projet industrie, qui doit être l'occasion d'impliquer les ONG et collectifs citoyens dans la transition énergétique, pour une meilleure adhésion de la population* ».

Quelles suites ?

Il appartient maintenant à la Commission particulière et à la Commission nationale du débat public d'établir respectivement le compte-rendu puis un bilan du débat. À la lumière de ces éléments, le maître d'ouvrage devra faire connaître début 2016 s'il poursuit ou non son projet, en modifiant sa proposition initiale ou non. Les associations souhaitent que la décision du maître d'ouvrage témoigne d'une réelle prise en compte des attentes qu'elles ont exprimées pendant le débat public, notamment dans chacun de leurs cahiers d'acteurs¹.

Pour Anne-Marie Grimaud, de Coorlit 85, « *nous sommes déterminés à nous investir afin que les impacts environnementaux soient identifiés à leur réel niveau et que les réponses apportées soient à la hauteur des enjeux.* »

Contact presse :

Yves LE QUELLEC, président de Vendée Nature Environnement et secrétaire de FNE Pays de la Loire
Tél : 06 32 24 28 03

¹ A retrouver sur <http://eolienmer-pyn.debatpublic.fr/points-de-vue>